



COMMUNIQUE DE PRESSE

du 15 novembre 2006

OUI à la loi fédérale sur les allocations familiales

A l'instar de la faitière suisse alémanique LCH, le Syndicat des enseignants romands apporte son soutien à la loi fédérale sur les allocations familiales.

Très engagé dans le combat pour une plus grande justice sociale et pour l'équité dans le secteur de l'éducation et de la formation, le SER ne peut que se montrer favorable à une loi qui établit un montant minimum par enfant, indépendamment du taux d'activité des parents.

Le fait que près de 300'000 enfants soient au bénéfice d'allocations inférieures à Fr. 190.- n'est plus admissible et montre à quel point cette nouvelle loi peut améliorer le quotidien des familles de classe moyenne et faible socialement.

Confrontés journallement aux difficultés engendrées chez les élèves par la précarité, les enseignantes et les enseignants membres du SER voient dans cette nouvelle loi un moyen d'atténuer des inégalités sociales encore trop criantes et, partant, de faciliter le travail des élèves et des maîtres vers plus de connaissances et de compétences.

Une meilleure prise en charge des enfants dans tout le pays ne peut que conduire à plus d'équité, d'égalité des chances et de réduction des mesures palliatives et des frais sociaux ultérieurs.

Loin de résoudre à elle seule tous les problèmes de justice sociale, la nouvelle loi est, pour le SER, l'indispensable harmonisation que les habitantes et les habitants de ce pays doivent accepter.

Il encourage chacun et chacune à voter OUI le 26 novembre.

Syndicat des enseignants romands

Personne de contact :

- Georges Pasquier, Président du SER : 078 686 68 12